



*Dialogue
Social*

DIALOGUE
SOCIAL

Comprendre et exercer le rôle du référent du CSE

“Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes”

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser le rôle du référent lutte contre le harcèlement sexuel
- Comprendre son rôle et comment l'exercer au sein du CSE et de la commission santé sécurité
- Comprendre comment son rôle s'articule avec le référent RH en charge de cette question
- Être en capacité d'établir un plan de prévention et un plan d'action en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation
- Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation
- Exercices pratiques
- Synthèse collective
- Attestation de formation

DURÉE

1 jour (7 heures de formation)

Demi-journée 1 :


RÉFÉRENT HARCELEMENT SEXUEL : RÔLE, COOPÉRATION AVEC LES RESSOURCES HUMAINES ET LA CSSCT

- Qui est le référent lutte contre le harcèlement sexuel ?
- Son rôle, ses interactions avec le référent RH et la CSSCT ?
- Exercice pratique : interagir avec le référent RH : quelles missions remplir et quelles missions lui laisser ?

Demi-journée 2 :

HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES : IDENTIFICATION, DEFINITION ET RÔLE DU CSE

- Identifier les différentes situations et les définir : harcèlement sexuel ? agissements sexistes ?
- Exercice pratique : apprendre à déceler des situations de harcèlement ou d'agissements sexistes, développer des recommandations auprès du CSE à la suite de ces constats.

 Chaque demi-journée est suivie d'exercices pratiques validant les acquis.

Clémence CHUMIATCHER

Directrice du pôle formation
LFC Dialogue Social & Experte
en droit social

cchumiatcher@lafaabrickcherdet.fr
06 64 75 50 66

LA FAABRICK CHERDET
SARL au capital de 10 000 euros
14 impasse des garrigues 30 870 Clarensac
SIREN : 833.573.512

Inès EL AOUNI

Juriste & Animatrice de formation
en droit du travail LFC Dialogue Social

ielaouni@lafaabrickcherdet.fr
06 82 10 98 72

Organisme de formation enregistré sous le n° : 76300524130
Agréé en vue de la formation économique des membres du CSE
Agréé en vue de la formation SSCT des membres du CSE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'actions suivantes :
actions de formation



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

